

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 07 septembre 2021

SIGNATURE DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA VALLEE DE LA MAURIENNE

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique des territoires. Ils s'inscrivent à la fois dans le temps court du plan France Relance et dans le temps long par l'accompagnement de projets structurants pour les territoires.

Le préfet de la Savoie Pascal Bolot a signé mardi 07 septembre le CRTE de la vallée de la Maurienne avec Yves Durbet, président du syndicat du Pays de Maurienne (SPM) qui porte le contrat au nom des collectivités de la vallée.

Ce contrat, élaboré entre l'État et les élus du territoire, couvre la période 2021-2026 et intègre des dispositifs existants tels que le programme Territoires d'Industrie et Petites Villes de Demain. Le CRTE de la vallée de la Maurienne se structure autour de cinq orientations stratégiques : la revitalisation des bourgs centres, l'attractivité du territoire, la cohésion sociale et l'accès aux services publics, la transition écologique et l'adaptation au changement climatique et enfin les mobilités locales et l'accessibilité au territoire.

Le CRTE intègre d'ores et déjà 14,5 millions d'euros d'aides de l'État au bénéfice du territoire de la Maurienne, incluant les crédits du plan France Relance, attribués notamment à des projets relatifs au développement industriel, à la résorption de friches, et ceux de droit commun fléchés sur les projets du CRTE tels que la rénovation énergétique des bâtiments publics ou privés ainsi que la mise aux normes des réseaux d'eau et d'assainissement.

Dans le cadre du CRTE de la vallée de la Maurienne, l'État continuera ainsi à accompagner les collectivités du territoire autour de l'ensemble des axes du contrat.

Préfecture de la Savoie

Service interministériel de la communication
Tél : 04 79 75 50 15 ou 50 16 / 06 40 84 15 43
Mél : pref-communication@savoie.gouv.fr